Mémorial élevé en l'honneur des Fusillés du Mont-Valérien

La lettre

de l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et d'Île-de-France

Nouvelle série - N°22 - Novembre 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous vivons une période troublée. La pandémie de COVID 19 est toujours présente et nous ne savons pas, malgré le nombre important de personnes vaccinées, si de nouvelles mesures de confinement ne vont pas restreindre à nouveau nos activités. Nous prévoyons la tenue de l'Assemblée Générale de notre association à la Mairie de Suresnes. Nous souhaitons vivement pouvoir nous réunir et éviter de renouveller l'expérience de l'année derniére, d'une réunion par correspondance.

Les dates des élections présidentielles et législatives, ainsi que les dates de l'Ascension et de la Pentecôte nous ont conduit à choisir le 21 mai pour organiser la cérémonie d'hommage aux fusillés du Mont Valérien. C'est une date inhabituelle, mais elle est nous imposée par le calendrier des jours fériés. Nous espérons que cela ne réduira pas la participation à cette manifestation.

La proximité des élections présidentielles n'est pas propice aux débats sereins. Des idées émises par certains sont inquiétantes et même révisionnistes. Dans ce contexte, il est primordial de rappeler que le régime de Vichy a collaboré avec l'occupant nazi et qu'il est responsable de la mise en place du statut des juifs. Statut qui a conduit à la déportation des juifs français et étrangers, y compris les enfants, en grand nombre. Et souvenons-nous que très peu de ces déporté-e-s raciaux ont échappé à la mort. N'oublions jamais que la police de Vichy fut très active dans l'arrestation des résistant-e-s avant de les livrer aux autorités nazies. Si les fusillés sont tombés sous les balles nazies, c'est en général grâce au travail d'une grande partie de la police française, aux ordres du gouvernement de Vichy, qui n'hésitait pas à utiliser les services de l'occupant pour se débarrasser de ceux et celles qu'il considérait comme ses propres ennemis.

Nous sommes les héritier-e-s des combattant-e-s de la Résistance et les valeurs qu'ils défendaient sont plus que jamais les nôtres aujourd'hui.

Le président, Georges DUFFAU-EPSTEIN

« Dans ce contexte il est primordial de rappeler que le régime de Vichy a collaboré avec l'occupant nazi et qu'il est responsable de la mise en place du statut des juifs »

La Lettre **de l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et d'Île de France** Association régie par la loi du 9 juillet 1901. Enregistrée sous le N°32007251 en date du 8 juillet 2002 **Siège social** Mairie de Suresnes 92150 Suresnes **Mail** : asfmvidf@gmail.com **Site internet** : fusilles-montvalerien.com **Toute correspondance à** M. Georges Duffau-Epstein 65 rue Louis Rouquier 92300 Levallois Perret Tel : 01 42 70 01 17 **Présidents fondateurs** Etienne Legros † Jean Nenning † Gaston Wiessler-Dalsace † **Président d'honneur** Louis Blesy † **Président** Georges Duffau-Epstein

UN 11 NOVEMBRE MARQUÉ PAR L'ADIEU À HUBERT GERMAIN, DERNIER COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Il était le dernier des compagnons de la Libération ayant combattu auprès du général de Gaulle dès 1940. Hubert Germain, décédé le 12 octobre dernier à l'âge de 101 ans, a été inhumé au Mont Valérien, en présence d'Emmanuel Macron, le jour de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Deux cérémonies se sont succédées, à l'Arc de Triomphe puis au Mont Valérien, principal lieu d'exécution des résistants durant la Seconde guerre mondiale. C'est là que repose le corps du résistant, Hubert Germain, inhumé dans la crypte du mémorial de la France combattant.

En effet, en juin 1960, en inaugurant ce mémorial à Suresnes, Charles de Gaulle avait émis le souhait que le caveau n° 9 de la crypte soit réservé au dernier des membres de l'Ordre de la Libération, qu'il avait créé.

Aucun parlementaire ou chef de parti n'a été convié à cette cérémonie qui n'était pas ouverte au public.

Hubert Germain : le résistant

Au moment de la déclaration de guerre de septembre 1939, le bachelier Hubert Germain prépare le concours de l'Ecole navale. Mais, dès juin 1940, écartant le concours, il cherche les moyens de continuer la lutte. Avec trois de ses camarades, il parvient à monter à bord de l'Arandora Star, qui appareille pour la Grande-Bretagne le 24 juin 1940. Engagé dès l'origine dans les Forces françaises libres, il est affecté sur le cuirassé Courbet. Alors qu'il étudie pendant la journée, Hubert Germain participe la nuit à la défense antiaérienne contre les raids allemands.

Au printemps 1941, il est affecté à l'Etat-major du général Legentilhomme, commandant en Palestine la 1ère Division légère française libre destinée à intervenir au Levant.

Après la campagne de Syrie à laquelle il participe, il est envoyé comme élève à l'école d'officiers de Damas en septembre 1941 ; il en sort aspirant pour être affecté au 2e Bureau de l'Etat-major de la 1ère Brigade française libre. En février 1942, il rejoint les rangs du 2e Bataillon à la 13e Demi-Brigade de Légion Etrangère (13e DBLE) à laquelle il restera toute sa vie très attaché.

Hubert Germain participe dès lors à la campagne de Libye au sein de la 1ère Brigade où il se distingue dans les combats de Bir-Hakeim du 27 mai au 11 juin 1942. Il est promu sous-lieutenant en septembre 1942.

Il prend part ensuite aux combats de la 1ère Division française libre (1ère DFL) à l'Himeimat (El Alamein) en Egypte en octobre 1942 puis en Tunisie jusqu'en mai 1943. En Italie, le 24 mai 1944, devant Pontecorvo, , le lieutenant Germain est blessé. Evacué sur Naples, il est décoré de la Croix de la Libération par le général de Gaulle en Italie fin juin 1944.

Il participe au débarquement de Provence en août 1944 et à la libération de Toulon, de la vallée du Rhône et de Lyon. Il prend part ensuite aux campagnes des Vosges, d'Alsace et termine la guerre dans le sud des Alpes, au massif de l'Authion. Appelé comme aide de camp auprès du général Koenig commandant les forces françaises d'occupation en Allemagne, le lieutenant Hubert Germain est démobilisé en 1946.

Hubert Germain : l'homme politique

Il est élu maire de Saint-Chéron (Essonne) de 1953 à 1965. Il fut également chargé de mission au cabinet de Pierre Messmer, ministre des Armées, de 1960 à 1962 puis, de nouveau, en 1967 et 1968.

Il a été député de Paris entre 1962, et 1973. Président de l'amicale parlementaire «Présence et Action du Gaullisme» (1969-1972) et vice-président du groupe UDR à l'Assemblée nationale (1971-1972).

De 1972 à 1974, Hubert Germain est ministre des PTT puis ministre chargé des relations avec le Parlement (mars-mai 1974).

Il fut également Président de la société française de télédistribution de 1975 à 1982.

Hubert Germain était membre du Conseil de l'Ordre de la Libération depuis décembre 2010. Par décret du 25 novembre 2020, il fut nommé chancelier d'honneur de l'Ordre de la Libération. Dernier compagnon de la Libération, Hubert Germain a reçu le grade de caporal-chef honoraire de la Légion étrangère en septembre 2021.

En octobre 2020, dans son ouvrage *Espérer pour la France*, écrit avec Marc Leroy, il déclare : *« Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera toujours des braises. Et il faut aujourd'hui en France des braises ardentes ! »*

MAURICE BARLIER, UN DES PREMIERS FRANÇAIS LIBRES EXECUTE AU MONT VALERIEN

Lieutenant des FFL, il est le premier agent du BCRA à débarquer en France depuis Londres. Il était placé, avec Jan Doornik, sous les ordres d'Honoré d'Estienne d'Orves. Un mois plus tard, le 15 février 1941, une vedette de la Kriegsmarine arraisonne « La Marie-Louise » au large d'Ouessant : les 5 marins, ainsi qu'un agent du SOE, sont interpellés. Les Allemands décident alors de ramener les prisonniers de Berlin vers Paris pour les juger avec l'ensemble du groupe. Le procès a lieu devant le tribunal du Gross Paris entre le 13 et le 26 mai 1941. Le commandant d'Estienne d'Orves, Maurice Barlier et Jan Doornik sont condamnés à mort et fusillés au mont-Valérien le 29 août 1941. Les autres, dont Jean-François Follic, sont condamnés à de lourdes peines de travaux forcés pour « espionnage », « aide à l'ennemi » et « intelligence avec l'ennemi » et sont déportés le 16 octobre 1941. Tous trois seront les premiers Français Libres exécutés, le 29 août 1941.

Vous trouverez ci-dessous le courrier adressé par la fille de Maurice Barlier au président de l'association pour le souvenir des fusillés du mont Valérien et d'Ile de France. Elle a donné son accord pour une publication dans notre journal.

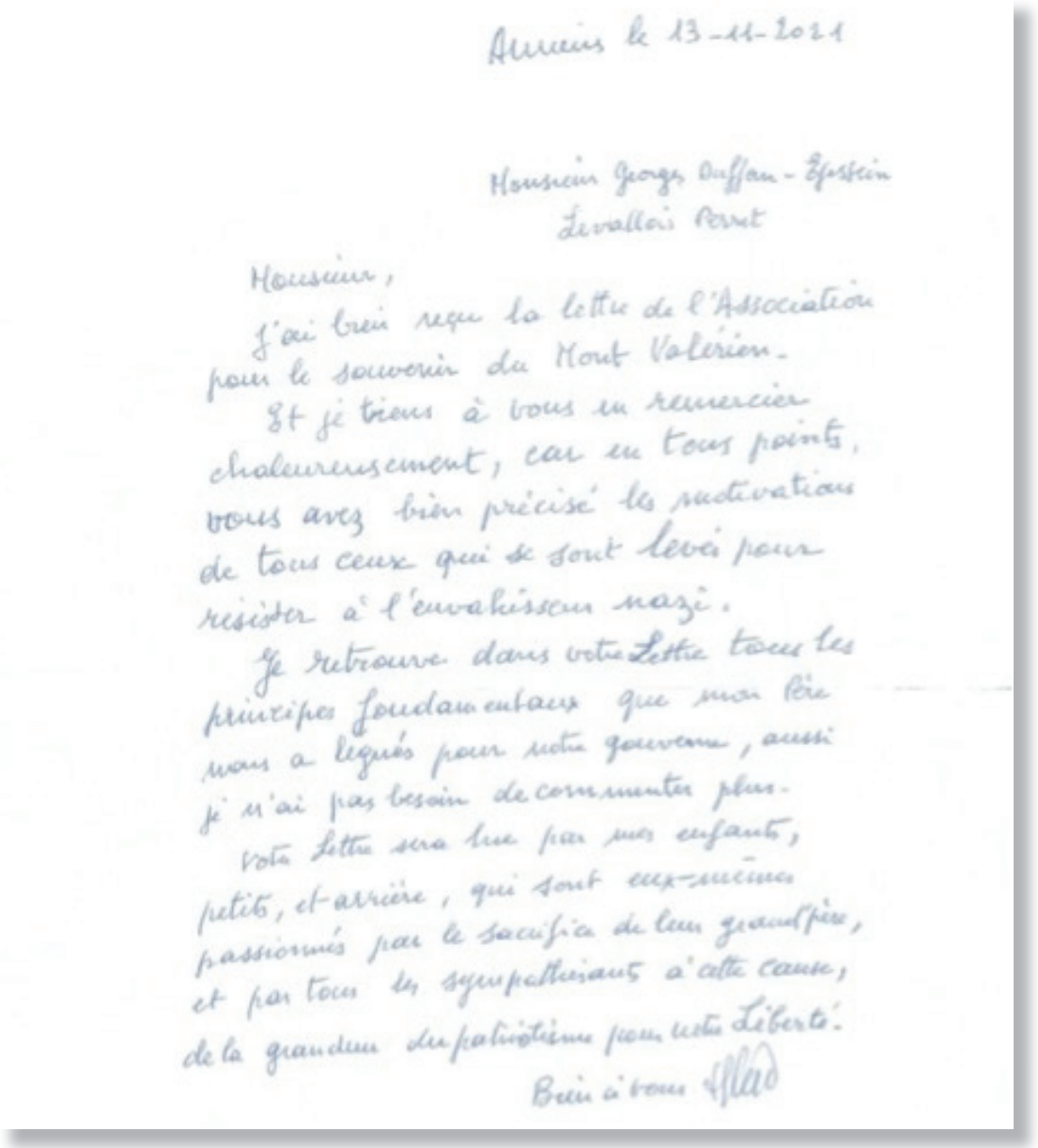

Asnières le 13-11-2021

Monsieur Georges Buffam-Epstein
Levallois Perret

Monsieur,

J'ai bien reçu la lettre de l'Association pour le souvenir du Mont Valérien.

Et je tiens à vous en remercier chaleureusement, car en tous points, vous avez bien précisé les motivations de tous ceux qui se sont levés pour résister à l'envahisseur nazi.

Je retrouve dans votre lettre tous les principes fondamentaux que mon père nous a légués pour notre gouverne, aussi je n'ai pas besoin de commenter plus.

Votre lettre sera lue par mes enfants, petits, et arrière, qui sont eux-mêmes passionnés par le sacrifice de leur grand père, et par tous les sympathisants à cette cause, de la grandeur du patriotisme pour notre Liberté.

Bien à vous

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Comme tous les ans, nous allons tenir l'assemblée générale de l'Association. Elle se déroulera le 29 janvier 2022 à la mairie de Suresnes. C'est un moment extrêmement important de la vie de l'Association, nous y débattons de nos activités passées et de celles à venir.

Les adhérent-e-s ont donc la parole. De plus, nous allons élire le nouveau Conseil d'administration qui aura la charge de diriger l'association durant toute l'année 2022 .Il s'agit, comme vous pouvez le constater, de la vie démocratique puisque l'ensemble des adhérent-e-s donnera son avis sur les choix qui nous engagent pour l'année entière. Si vous ne pouvez y participer, merci d'envoyer une procuration pour participer aux votes.

CONVOCATION

Nous vous invitons à participer à la prochaine assemblée générale de notre association le samedi 29 janvier 2022 à 14H30 à la mairie de Suresnes 2 rue Carnot 92150 Suresnes

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président - Vote du rapport moral
- Projet d'activité 2022 Vote sur le projet d'activité 2022
- Bilan financier 2021- Vote sur le bilan financier 2021
- Budget 2022 - Vote sur le budget 2022
- Election du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Le Président Georges DUFFAU-EPSTEIN

À LIRE

«LES LINGES DE LA NUIT» DE MADELEINE RIFFAUD

Dans les années 70, elle choisit de travailler incognito comme fille de salle dans un hôpital. Elle partage alors le quotidien des infirmières, des aides-soignantes, des agents d'entretien. Dans son best-seller, *Les Linges de la nuit*, elle raconte les dangers qui guettent l'hôpital public et leurs conditions de travail révoltantes. Puisque leur voix est trop petite pour être entendue, elle leur prête la sienne et sa plume. Le reportage de Madeleine Riffaud était particulièrement prémonitoire : l'affaiblissement de notre système de santé correspond à la dégradation des conditions de travail des personnels soignants. Le livre est aujourd'hui réédité tant son actualité est forte.

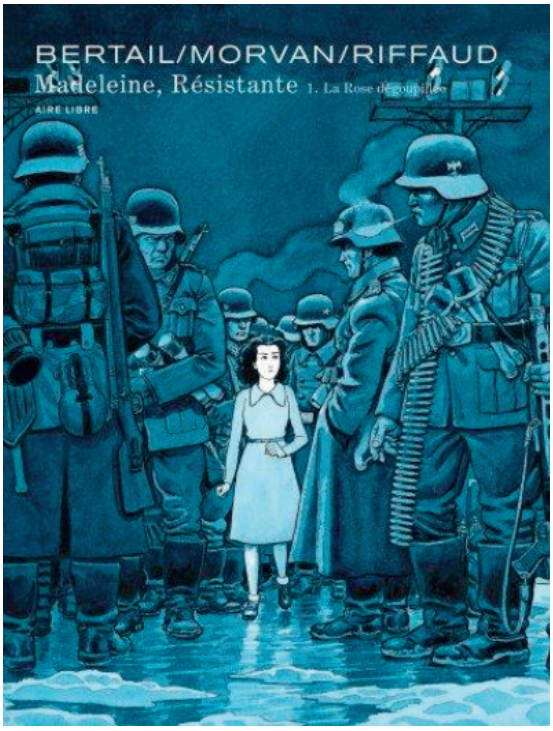

«MADELEINE RIFFAUD, RÉSISTANTE TOME 1

La petite Madeleine Riffaud, née en 1924, vit heureuse avec son grand-père et ses parents instituteurs. Du moins jusqu'à ce que la Seconde Guerre mondiale ne sépare la famille, envoyant Madeleine, atteinte de tuberculose, dans un sanatorium. Sans doute le pire endroit possible pour que l'adolescente têtue réalise un projet fou et nécessaire : entrer dans la Résistance. Madeleine y parviendra pourtant, sous le nom de code «Rainer», devenant une actrice et un témoin privilégié de son temps.

Un destin exceptionnel qu'elle raconte aujourd'hui dans une première trilogie qui l'est tout autant, nourrie des milliers de détails d'une mémoire qui n'a rien oublié.